

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L2121-10  
du Code des Collectivités Territoriales)

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE SE RÉUNIRA  
EN SÉANCE ORDINAIRE**

**Le SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022 À 09H00  
SALLE DU CONSEIL - MAIRIE DE CORDEMAIS**

**ORDRE DU JOUR**

**AFFAIRES GÉNÉRALES :**

- Petites Villes de demain : adhésion
- CCES Convention : prestations de services conduite d'opération réhabilitation et l'extension de l'Hôtel de ville
- CCES Convention dédiés à l'exercice de la compétence « lecture publique »
- Concession de service public pour la gestion et l'exploitation du terrain de camping\*\*\* « les salorges »  
Approbation du choix de mode de gestion et autorisation de lancement de la consultation
- Urbanisme : cession de la parcelle AX 11
- Urbanisme : acquisition à titre gracieux d'une partie de la parcelle AB 755 au profit de la commune
- Urbanisme : acquisition par substitution du bien situé 13 chemin des Venelles cadastré AB 651
- SYDELA - modification des statuts
- Cohésion du territoire : Programme Restauration Scolaire

**FINANCES :**

- Budget VILLE 2022 - Décisions modificatives
- Budget VILLE/LOP 2022 - Ecritures d'ordres
- Budget VILLE 2022 : Convention relative à la consommation électrique pour le fonctionnement de la Piscine AQUAMARIS sur la Commune de Cordemais
- Budget VILLE 2022 - Vote tarifs communaux – la Passerelle

**RESSOURCES HUMAINES :**

- Protocole d'aménagement du temps de travail
- Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale – prestation de calcul des allocations d'aide au retour à l'emploi
- Tableau des effectifs
  
- **Point sur les commissions communales**
- **Point sur les décisions du Maire**
- **Point sur les dossiers communautaires**
- **Questions diverses**

Fait à Cordemais, le 18/11/2022